CG(2021)40-OJ-02
16 juin 2021

40e Session du Congrès – deuxième partie de session

Réunion à distance

15-17 juin 2021

PROJET D'ORDRE DU JOUR
RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) en allemand, italien, russe et turc, sauf indication contraire

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées :
- dans cet ordre du jour ;
- et sur le calendrier des réunions [CG(2021)40-15]

Légende :
EN Anglais
FR Français
DE Allemand
IT Italien
RU Russe
TK Turc

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.
Les données à caractère personnel seront traitées conformément au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n ° 108) et son protocole d'amendement (STCE n ° 223).
Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la réunion.

Mardi 15 juin 2021

Réunion du Bureau *[EN/FR/DE/IT/RU/TK]*	
9h30-10h00	Bureau du Congrès [à huis clos]

Mardi 15 juin 2021

10h15-12h00

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/RU/TK]

** Délai de dépôt des amendements : mardi 8 juin 2021, 10h00*

10h15	**Ouverture de la deuxième partie de la 40e Session du Congrès par le Président** par Leendert VERBEEK
10h20	**Vérification des pouvoirs des nouveaux membres** [CG(2021)40-12] [CG(2021)40-25] Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/PD), Aleksandra MALETIĆ, Serbia (R,PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2021)40-17]*
10h30	**Adoption du projet d'ordre du jour de la deuxième partie de session** [CG(2021)40-OJ-02] **Adoption du projet de procès-verbal de la dernière séance de la première partie de la 40e Session (24 mars 2021)** [CG(2021)40-PV-03]
10h35	**Communication du Président**
11h00	**Allocution de Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe** Réponses orales aux questions spontanées
12h00	**Clôture de la séance**

Mardi 15 juin 2021

Chambre des pouvoirs locaux 14h00-16h30 *[EN/FR/DE/IT/RU/TK]*

** Délai de dépôt des amendements : mardi 8 juin 2021, 10h00*

14h00	**Ouverture de la session de la chambre par le Président** Bernd VÖHRINGER
14h02	**Adoption du projet d'ordre du jour de la chambre** [CPL(2021)40-OJ-02]
14h05	**Communication du Président** [CPL(2021)40-01]
14h15	**Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale : Arménie** Présentation par les corapporteures : Bryony RUDKIN, Royaume-Uni (L, SOC/V/DP), et Gunn Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2021)40-02]* **Allocution de Vache TERTERYAN, Vice-ministre de l'Administration territoriale et de l'Infrastructure, Arménie** Réponse orale aux questions écrites [CPL(2021)40-04] *Date limite de dépôt des questions écrites : jeudi 10 juin, 15h00*
15h00	**Débat thématique**: **La ville post-COVID - les impacts de la pandémie sur les processus socio-politiques et démocratiques dans les villes d'Europe** [CPL(2021)40-03] Discours introductif: Robin HAMBLETON, Professeur émérite à l'Université de l'Ouest de l'Angleterre, Bristol, Royaume-Uni **Allocutions de:** Zdenek HRIB, Maire de la Ville de Prague, République tchèque Michael SALOMO, Maire de Haβmersheim, Baden-Wurtemberg, Allemagne Léa HATT, deleguée jeune du Congrès, Suisse Echange de vues avec les membres de la Chambres des pouvoirs locaux
16h29	**Adoption du projet de rapport abrégé de la session de la chambre** [CPL(2021)40-DEC-01]
16h30	**Clôture de la session de la chambre par le Président**

Mercredi 16 juin 2021

Chambre des régions 9h30-12h00 *[EN/FR/DE/IT/RU/TK]*

Thème: "Régions – acteurs centraux de la réponse à la crise et de la relance post-crise »

** Délai de dépôt des amendements : mercredi 9 juin 2021, 10h00*

9h30	**Ouverture de la session de la chambre par le Président** Harald SONDEREGGER
9h32	**Adoption du projet d'ordre du jour de la chambre** [CPR(2021)40-OJ-02]
9h34	**Communication du Président** [CPR(2021)40-02]
9h45	**Le rôle des régions dans la garantie d'une réponse au COVID-19 centrée sur le citoyen et la relance post-crise** [CPR(2021)40-03] **Allocutions de:** Magnus BERNTSSON, Président de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) Gustavo A. MATOS EXPÓSITO, Président de la Conférence des Assemblées Législatives Régionales Européennes (CALRE) Karl-Heinz LAMBERTZ, Président de . de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) Vadim KUZNETSOV, délégué jeune du Congrès, Fédération de Russie Echange de vues
11h00	**Solidarité territoriale : le rôle des régions ?** Présentation par le rapporteur :Harald SONDEREGGER, Autriche (PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation et le projet de résolution [CPR(2021)40-05*]
11h40	**Débat libre** (sous réserve du temps disponible)
11h59	**Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre** [CPR(2021)40-DEC-01]
12h00	**Clôture de la session par le Président de la chambre**

Mercredi 16 juin 2021

Séance plénière

14h00-16h30 *[EN/FR/DE/IT/RU/TK]*

** Délai de dépôt des amendements : mercredi 9 juin 2021, 10h00*

14h00	**Adoption des procès-verbaux de la séance du Congrès et de la session de la Chambre des pouvoirs locaux du 15 juin 2021** [CG(2021)40-PV-04] [CPL(2021)40-PV-02]	
14h02	**Adoption formelle des textes approuvés par les chambres** [CG(2021)40-28]	
14h05	**La protection des personnes LGBTI dans le contexte de la montée des discours de haine et de la discrimination à leur égard: le rôle et les responsabilités des pouvoirs locaux et régionaux** Présentation par le rapporteur : Andrew BOFF, Royaume-Uni (R, CRE) Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)40-18]* **Le rôle des collectivités locales et régionales concernant la situation et les droits des personnes LGBTI en Pologne** Présentation par le rapporteur : Andrew BOFF, Royaume-Uni (R, CRE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2021)40-19]*	
15h30	**La tenue de référendums au niveau local** Présentation par le rapporteur: Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)40-11]*	
16h30	**Clôture de la séance**	

Jeudi 17 juin 2021

Séance plénière

9h30-12h00 *[EN/FR/DE/IT/RU/TK]*

** Délai de dépôt des amendements : jeudi 10 juin 2021, 10h00*

9h30	**Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès et de la session de la Chambre des régions du 16 juin 2021** [CG(2021)40-PV-05] et [CPR(2021)40-PV-02]
9h35	**Problèmes récurrents recensés par le Congrès dans le cadre du suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale et des missions d'observation des élections (période de référence 2017-2020)** Présentation par les corapporteurs : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) et Leendert VERBEEK, Pays-Bas (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)40-10]*
10h15	**Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale : Bulgarie** Présentation par les corapporteurs: Bryony RUDKIN, Royaume-Uni, (L, SOC/V/DP) et Randi MONDORF, Danemark, (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2021)40-20]* **Allocution de Valentina VARBEVA, Vice-ministre, Ministère du développement régional et des travaux publics, Bulgarie** Réponse orale aux questions écrites [CG(2021)40-27] *Date limite de dépôt des questions écrites : jeudi 10 juin, 15h00*
11h00	**Allocution de Gergely KARÁCSONY, Maire de Budapest, Hongrie** Echange de vues avec les membres
12h00	**Suspension de la séance**

Jeudi 17 juin 2021

Séance plénière

14h00-16h30 *[EN/FR/DE/IT/RU/TK]*

** Délai de dépôt des amendements : jeudi 10 juin 2021, 10h00*

14h00	**Adoption du procès-verbal de la séance du matin du Congrès du 17 juin 2021** [CG(2021)40-PV-06]
14h05	**Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale : Azerbaïdjan** Présentation par les corapporteurs: Bernd VÖHRINGER, Allemagne (L, PPE/CCE) et Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)40-21]* ⇄ Amendements sur le project de recommandation [CG(2021)40-21AMDT] **Allocution de Vilayet ZAHIROV, Vice-ministre de la Justice, Azerbaïdjan** Réponse orale aux questions écrites [CG(2021)40-26] *Date limite de dépôt des questions écrites : jeudi 10 juin, 15h00*
15h30	**Culture sans frontières : la gestion du patrimoine culturel comme outil de développement local et régional** Présentation par les corapporteurs: Eirini DOUROU, Grèce (R, SOC/V/DP) et Barbara TOCE, Italie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)40-22]*
16h00	**Les plateformes collaboratives de location de logements, défis et opportunités pour les municipalités** Présentation par Jelena DJENANIN, Suède (L, PPE/CCE), Présidente de la Commission de la Gouvernance Débat et vote sur le projet de résolution et sur le projet de recommandation [CG(2021)40-16]*
16h29	**Adoption du rapport abrégé de la deuxième partie de sesison de la 40e Session** [CG(2021)40-DEC-01]
16h30	**Clôture de la deuxième partie de session de la 40e Session par le Président du Congrès**

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIREE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Dépôt des questions écrites pour réponse orale (congress.session@coe.int) : chaque membre doit se limiter à une question (français ou anglais uniquement) par orateur invité. Veuillez consulter l'ordre du jour pour les délais de dépôt.

- Conditions et délais de dépôt des amendements (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins 2 délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins 2 délégations nationales siègeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre Chaque amendement doit préciser le nom du/de la délégué(e) qui le présentera.

- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS –**
  Article 30 paragraphes 6 et 7 des *Règles et procédures* du Congrès

6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :

   a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;

   b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;

   c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;

   d. coraporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;

   e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;

   f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;

   g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.

7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée prévue au paragraphe 6 du présent article 30, le président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.